

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LEDENON

***COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DECEMBRE 2014***

Sous la présidence de Monsieur BEAUME Frédéric, Maire.

Étaient présents : BEAUME Frédéric, PONS Martine, PRADIER Bernard, MANOLACHE Daniela, SILVESTRE Delphine, GUIRAUD Christophe, BELMONTE Isabelle, MIRA Nicolas, LOPEZ DECLE Chantal, ODIARD Yannick, DHUEZ Marie-Jeanne, ORTEGA Damien, LICHTENSTEIN Steffy, AGUILAR Christine.

Absent excusé : M. ZARAGOZA Christophe procuration à M. BEAUME Frédéric.

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ DECLE Chantal.

Ouverture de séance à 20 h 33.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2014 à la majorité et deux abstentions.

1/ Convention Enfance Jeunesse – Contrat CAF 2014 / 2016

Daniela MANOLACHE Adjointe à la vie scolaire, au commerce et à l'artisanat explique la finalité de ce dossier, à savoir que la convention actuelle qui lie les 4 communes de Bezouze, Cabrières, Lédénon et Saint Gervasy avec la CAF a pris fin en date du 31/12/2013 et qu'il convient de délibérer pour autoriser le Maire à signer une nouvelle convention entre ces communes avant le 31/12/2014.

Cette convention porte sur la mise en œuvre d'une politique intercommunale en faveur de l'enfance. Les actions inscrites dans ce contrat font l'objet d'un cofinancement par les communes signataires. Cette convention permet de récupérer auprès de la CAF les sommes retenues au titre de ce contrat. La commune de Bezouze est désignée comme mandataire unique auprès de la CAF. Sa durée sera de 3 ans soit du 01/01/2014 au 31/12/2016.

Après signature de cette convention en 5 exemplaires, l'un de ceux-ci sera adressé à la caisse d'allocations familiales et figurera en annexe du contrat enfance.

Adopté à l'unanimité.

Plus de questions à débattre n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 38.

Vu par nous, Maire de la Commune de LEDENON pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

Fait à Lédénon, le 19/12/2014

Le Maire,
Frédéric BEAUME